Ils ne manquent pas d'air! Nous si…

Haute-savoie, le 14 décembre,

Le Réseau Air 74 s'exaspère du silence de la Préfecture au sujet de l'application effective du Plan de Protection de l'Atmosphère. Les 28 associations qui composent ce réseau craignent que ce mutisme ne cache l'inaction des institutions publiques à diminuer la pollution de l'air. Ceci à l'heure même où l'Organisation Mondiale de la Santé revoit drastiquement à la baisse ses valeurs guides (1) et où le nombre de morts dus à la pollution à l'air est revu à la hausse par Santé Publique France (2).

Le Plan de Protection de l'Atmosphère numéro 2 (PPA2) a vu le jour le 29 avril 2019 pour une durée de 4 ans et énonce 30 mesures à mettre en place pour diminuer la pollution de l'air dans la vallée de l'Arve. Depuis le début de l'année 2021, le Réseau Air demande à la Préfecture de rendre publics les indicateurs d'avancées de ce plan à mi-parcours. Malgré leurs relances, les associations n'ont toujours pas reçu ces informations.

Les associations du Réseau Air s'indignent de ce silence : " La mesure numéro 3 du PPA2 consiste à "mieux informer la population et faciliter le dialogue sur la qualité de l'air" dans un objectif de transparence et afin que la population puisse appréhender au mieux ce plan ; il en va de sa réussite. Pourtant les services de la Préfecture restent muets et aucune réunion publique n'a été organisée, alors que le plan en prévoit au minimum une par an. L'annonce

de la commission locale de l'air (CL'AIR) en décembre, en petit comité, en devient presque de la provocation. Ce non-respect des engagements envers la population est scandaleux".

Les mesures du PPA2 ont été réfléchies par l'ensemble des acteurs du territoire (élus, scientifiques, associations, entreprises, services de l'État) pour que leur mise en place diminue concrètement les concentrations de polluants atmosphériques. Le bilan du premier PPA (2012-2017) montre que ce dernier a permis une baisse de seulement 7% de la pollution aux particules et de seulement 1% de celle au dioxyde d'azote (3). " Nous craignons un bis-repetita, alors même qu'une nouvelle étude de Santé Publique France montre que l'impact de la pollution de l'air dans la vallée de l'Arve est très élevé. 93 décès (contre 85 pour une étude précédente publiée en 2017) sont à déplorer dans la vallée de l'Arve en raison de la pollution chronique aux particules PM2,5. Soit 8,8% de la mortalité totale annuelle du territoire ! La pollution routière cause quant à elle 40 décès par an, soit 3,8% de la mortalité totale " souligne le Réseau Air.

Pour ces associations, le silence de la Préfecture et le manque d'application des 30 mesures du PPA2 sont inadmissibles face aux conséquences sanitaires de la pollution de l'air. Les polluants atmosphériques contribuent également à l'effet de serre et accentuent donc le dérèglement climatique.
Au vu de ce double enjeu, la gronde collective semble gagner du terrain face au silence de la Préfecture.

(1) https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2021/pollution-de-l-air-l-oms-revise-ses-seuils-de-reference-pour-les-principaux-polluants-atmospheriques
(2) https://static1.squarespace.com/static/52248eb5e4b01cea4fd7ef13/t/616d21791106fb6090be0857/1634542061678/EQIS+AURA+2021+SPF.pdf
(3) à partir de la page 151 https://www.haute-savoie.gouv.fr/content/download/29766/177499/file/PPA2+VA+2019-2023-+Rapport-VF.pdf

Contact presse :

Anne Lassman Trappier 06 04 07 81 63
Nicolas Orsier 06 18 21 53 65